

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 28 septembre 2022



Présents : Mme Isabelle MÉLO, M. Patrick MONOT, M. Patrick HUET, M Stéphane CHARTIER, Mme Yvette GOURON, Mme Marie Christine GENDREAU, Mme Emmanuelle AUDIBERT, Mme Aurélie GALLET, M. Xavier MORET, M. Jean Philippe MENARD.

Absents : Mme Maryline EPINEAU qui a donné pouvoir à Mme Marie Christine GENDREAU, Monsieur SIMAKHA Elhadji qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO, Monsieur Nicolas GUILLON qui a donné pouvoir à Mme Isabelle MÉLO, M. Grégory BOIRON qui a donné pouvoir à M. Stéphane CHARTIER et M. Patrick MAUNET qui a donné pouvoir à Mme Aurélie GALLET.

Secrétaire de séance : M Xavier MORET

Convocation et affichage le 22/09/2022,

Le compte-rendu de la séance du 07 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Un point est retiré à l'unanimité de l'ordre du jour et sera présenté lors du conseil du 9 novembre : décision modificative n°2 budget principal, un point est ajouté à l'unanimité à l'ordre du jour : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), sur le transfert de charges lié au centre social intercommunal, adopté lors de la séance du Conseil Communautaire le 13 septembre 2022.

I – DEVIS DIVERS

Travaux école

- *Le conseil approuve à l'unanimité le devis n°160 de la société REDECORE de SAVIGNE-SUR-LATHAN, pour un montant de 2248,89 € HT pour des travaux de peinture du dortoir de l'école.*
- *Le conseil approuve à l'unanimité le devis n°91 de la société ELECTRICITE GENERALE BOUCHET de CHANNAY-SUR-LATHAN pour un montant de 80 € HT pour des travaux de remplacement d'un hublot avec lampe sur le mur de l'école.*

Travaux local boule de fort

- *Le conseil approuve à l'unanimité le devis n°92 de la société ELECTRICITE GENERALE BOUCHET de CHANNAY-SUR-LATHAN, pour un montant de 1407,00 € HT pour des travaux mise en place d'un pavé LED, isolation et démontage des luminaires, prise lave-vaisselle et pose d'une VMC.*

II – VENTE DE 8 STERES DE BOIS

Le conseil approuve à l'unanimité la vente de 8 stères de bois au tarif de 20 € le stère.

III- TARIFS COMMUNAUX 2023

Le conseil approuve à l'unanimité que les tarifs communaux de 2023 seront identiques à ceux de 2022, concernant les locations des salles, le cimetière et la taxe d'aménagement.

IV – REVEIL MUSICAL

Le conseil approuve à l'unanimité le don du bâtiment du local musique, par l'association REVEIL MUSICAL et un acte administratif sera fait à cet effet.

V – APPROBATION DU RAPPORT CLECT

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), sur le transfert de charges lié au centre social intercommunal.

QUESTIONS DIVERSES :

- *Accord pour l'utilisation du local garderie de l'école, suite demande d'utilisation du Ludobus.*
- *Commission voirie : le lundi 3 octobre à 20h00, afin de donner un nom à tous les chemins pour la fibre.*
- *Le prochain conseil se tiendra le mercredi 9 novembre 2022 à 20h00.*

Le Secrétaire de séance, Xavier MORET

*Fin de la séance à 22h10
Mme la maire, Isabelle MELO*

